

Des espèces invasives à arracher

Une équipe dédiée à lutter contre les belles envahisseuses intervient sur l'Olonde.

Un plan d'action 2013-2015

Mercredi, le technicien « rivières » de la 3CI, Michaël Clément, a présenté un chantier d'arrachage d'espèces invasives au bord de l'eau, dans les prés de l'Olonde. Ces derniers font partie des espaces naturels sensibles (ENS) acquis par le département de la Manche. Pour cela, le conservatoire d'espaces naturels de Basse-Normandie (CEN-BN) a recruté une équipe de trois agents destinés à lutter contre les espèces invasives.

Dans le cadre du programme régional d'actions contre les espèces invasives, le conservatoire a mis en place un plan d'action 2013-2015 pour lutter contre ces dernières. Cette équipe saisonnière est en partie financée par l'agence de l'eau Seine-Normandie et des fonds européens. Sa mission principale est d'effectuer des chantiers d'arrachages manuels sur des espèces invasives. Cette dernière était très cohésive et motivée pour remplir une tâche pas facile.

Qu'est-ce qu'une plante invasive ?

C'est une espèce exotique, importée généralement pour sa valeur ornementale qui, en proliférant, transforme et altère les milieux naturels de manière plus ou moins irréversible. Toutes les espèces invasives présentent des caractéris-



La jeune équipe destinée à lutter contre les espèces invasives le fait par l'arrachage manuel

tiques similaires : très compétitives et à développement rapide, elles n'ont pas de parasites ou de consommateurs connus dans leur région d'adoption et colonisent facilement les milieux perturbés.

Quels problèmes posent-elles ?

Lorsqu'elles investissent des espaces naturels, elles concurrencent les espèces locales et mettent surtout en péril la survie des espèces les plus rares. Elles ont un impact sur la biodiversité et, localement, peuvent même changer nos paysages. Elles peuvent aussi faire disparaître localement tout ou partie des autres espèces, tant animales que végétales, qui y vivent. Certaines posent également d'importants problèmes de santé publique

comme la berce du Caucase ou l'ambrosie à feuilles d'armoise. Cette belle envahisseuse a été introduite en 1839 comme espèce ornementale et provient des Indes et de l'Ouest de l'Himalaya, se développant jusqu'à 4000 mètres. Elle a envahi une bonne partie de l'Europe.

Espèces potentiellement invasives à surveiller

On peut noter l'arbre aux papillons ou buddleia, l'herbe de la pampa, le robinier faux acacia.

L'impatience de l'Himalaya se distingue aisément des autres balsamines par ses longues feuilles dentées opposées ou verticillées par trois. Elle fleurit de juillet à octobre avec des graines assez nombreuses jusqu'à 800 par plante.

Se répandant principalement le long des cours d'eau où elle se fait remarquer par sa jolie floraison, son système racinaire très superficiel disparaît en hiver, les risques d'érosion des berges sont accrus. L'arrachage manuel où les condi-

tions d'accès ne permettent pas des moyens mécaniques permet un travail soigné et efficace. Il est lent et coûteux, amenant un risque minime de reprise des plants après avoir cassé la tige pour éviter cette dernière.